

## SOMMAIRE

**P1** - Editorial

**P2** - Le GICC: Statuer sur toute question relative à la géomatique au Sénégal

**P3** - Membres du GICC  
Système Sénégalais de Référence Spatiale

**P4** - Lancement de la station GNSS permanente

## En bref ...

### Géosénégal sur le net :

#### Pour une plus grande visibilité du PNG

Le Plan national géomatique du Sénégal dispose désormais d'un site internet. En effet, face à la diversité des intervenants, il importait de mettre en place un mécanisme d'information. Ce portail s'avère central pour une meilleure communication et fournit une plateforme de capitalisation des

### Éditorial

## Pour une implication pleine et entière des membres du GICC



**M. Khassoum WONE**  
*Président du Groupe interinstitutionnel de concertation et de coordination en géomatique (GICC)*

Avec le plan national géomatique (PNG), le Sénégal devrait faire un pas de plus vers la modernité et la bonne gouvernance, car les décideurs peuvent disposer d'outils modernes d'aide à la décision pour la gestion du territoire: gestion du foncier, la réalisation d'infrastructures et d'équipements socio-économiques.

Cadre d'échange, de concertation et d'orientation par excellence, le

Groupe interinstitutionnel de concertation et de coordination en géomatique (GICC), organe de pilotage du PNG, se révèle comme l'outil privilégié de promotion d'une gestion partagée, fondée entre autres sur un consensus sur les référentiels, des bases de données cartographiques uniques, des outils et méthodes harmonisés et une bonne coordination entre les utilisateurs à tous les niveaux.

Le GICC, c'est aussi des groupes de travail thématiques qui, grâce à l'implication de tous les acteurs, dans une dynamique participative, doit permettre de faire du plan géomatique une réalité dans les années à venir.

Avec les investissements élevés consentis dans des initiatives sectorielles de géomatique portées par divers acteurs, il est maintenant temps, pour valoriser ces ressources, de tout mutualiser dans un cadre de référence unique et cohérent que doit être le PNG.

Il est urgent par ailleurs d'impliquer les membres du GICC et les acteurs du secteur privé, dans une dynamique participative, à la mise en œuvre du PNG.

expériences du PNG. Le portail présente diverses rubriques intégrant des informations pratiques, des nouvelles sur l'actualité de la géomatique et les activités du PNG.

## Réunion du comité conjoint

La réunion du comité conjoint du Projet d'appui canadien au Plan national géomatique (PNG) s'est tenue le 21 juin 2012 au Bureau d'appui à la coopération canadienne (BACDI).

Cette rencontre a permis de passer en revue toutes les activités menées par le Bureau d'appui. Le rapport annuel et le plan de travail 2012-2013 ont été soumis aux participants pour approbation.

Le Secrétariat exécutif du GICC s'est engagé à mettre en place un comité qui va réfléchir sur le cadre normatif de la géomatique au Sénégal.

L'organisation de la journée nationale de la géomatique a été validée par le comité. Elle se tiendra en Octobre 2012.

Cette réunion du comité conjoint a été marquée par la présence de M. Denis Haché, Directeur du projet.

## Le GICC

### Statuer sur toute question relative à la géomatique au Sénégal



Le GICC est le représentant officiel du Sénégal pour l'élaboration et l'exécution du PNG. Cadre d'échange, de concertation, d'orientation et de conduite des projets relatifs à la géomatique, le GICC est chargé de statuer sur tous les projets de textes législatifs et réglementaires en matière de géomatique, les normes et standards applicables aux domaines de la géomatique. Il est présidé par le directeur général de l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE).

Pour assurer une bonne exécution de son mandat, le GICC s'est doté d'un secrétariat exécutif présidé par l'ADIE et de sept groupes de travail spécialisés: Systèmes de Référence spatiale, Formation en Géomatique, Géo Répertoire, Elaboration du Plan National de Géomatique, Projets Pilotes, Communication, Base de données Géographiques.

Ils sont chargés d'assurer les meilleurs choix technologiques conformes aux priorités identifiées dans le PNG et aux normes définies et adaptées aux besoins. « La qualité de membre du GICC est incompatible avec l'exercice des fonctions de dirigeant d'entreprise privée et la détention de participation dans les entreprises intervenant dans le secteur de la géomatique », renseigne le décret en son article 3. Il peut créer d'autres groupes de travail sur des thèmes particuliers en fonction de l'état d'avancement du projet et peut s'adjoindre toute personne physique ou morale susceptible de contribuer efficacement à sa mission.

Le GICC valide les propositions formulées par les différents groupes de travail et assure le suivi de l'exécution de tout projet relatif à la géomatique. Les membres du GICC se réunissent au moins une fois par trimestre, sur convocation du président.

## A propos du Plan national de géomatique

Le Plan National Géomatique (PNG) a pour ambition de doter le Sénégal d'une stratégie et d'un cadre de développement de la géomatique afin d'en faire un outil de développement durable.



## Les membres du GICC

Le Secrétariat Exécutif du GICC est composé du président (ADIE); du secrétaire (ANAT-DTGC), du secrétaire adjoint (CSE).

Les autres membres du GICC en géomatique sont :

- le directeur général de l'Agence de développement municipal,
- le directeur général des Impôts et domaines,
- le directeur général de l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes,
- le directeur général de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie,
- le directeur général de la Météorologie,
- le directeur général de la SAED,
- le directeur général de la Gestion et de la planification des ressources en eau,
- le directeur de l'Urbanisme et de l'Architecture,
- le directeur de la Planification,
- le directeur du Cadastre,
- le directeur des Collectivités locales,
- le directeur des Technologies de l'information et de la communication,
- le directeur du Laboratoire d'enseignement et de recherche en géomatique de l'UCAD,
- les représentants des ministères chargés de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Education, de la Santé, de l'Élevage, de l'Agriculture, des Mines, de l'Industrie, de l'Environnement et de la Protection de la nature,
- les représentants des grandes entreprises gestionnaires de réseaux (SONES, SDE, SENELEC et opérateurs de télécommunications, etc.),
- le représentant de l'Union des associations des élus locaux (UAEL).

## Système sénégalais de référence spatiale

**Permettre le rattachement de chaque donnée à une position dans l'espace**

Dans la perspective de l'amélioration du système référentiel, une composante fondamentale pour le développement de la géomatique au Sénégal, l'état des lieux et la production d'un bilan-diagnostic du système géodésique de base sont des dimensions incontournables.



Le Système sénégalais de référence spatiale (SSRS) constitue un élément de base de l'infrastructure de données géospatiales. Il est géré par l'Agence nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) à travers la Direction des travaux géographiques et cartographiques (DTGC). La principale caractéristique d'un système de référence spatiale consiste à permettre le rattachement de chaque donnée à une position dans l'espace. La référence spatiale peut être une projection cartographique (Universal Transverse Mercator, UTM, Motoren Technic Mayer, MTM, etc.) ou un plan quelconque lié à l'espace.

De façon générale, cette position peut être une mesure quantitative (coordonnées cartographiques d'un point), une mesure qualitative (nom d'un quartier) ou une combinaison des deux premières (adresse civile complète d'un lot).

En reprenant les termes des définitions précédentes, on peut dire qu'un Système de référence spatiale est un ensemble organisé globalement et comprenant des éléments qui se coordonnent, à partir d'une base géographique ou d'une base liée à un espace quelconque (corps humain par exemple), pour concourir à une information.

## La première station GNSS en Afrique de l'Ouest lancée au Sénégal

La station Global Navigation Satellite System (GNSS) permanente du Sénégal, première initiative ouest-africaine du genre, a été lancée le jeudi 28 juin 2012, à la Direction des travaux géographiques et cartographiques (DTGC) de l'Agence nationale de l'aménagement du territoire (ANAT), à Hann, sous la présidence de M. Khassoum Wone directeur de l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE), président du Groupe interinstitutionnel de concertation et de coordination en géomatique (GICC).



Une station GNSS permanente est un système de localisation au sol très précis qui, à partir des satellites, permet de repérer et d'enregistrer en continu la position d'un lieu à la surface de la terre, au centimètre près.

La station GNSS permanente, élément important du Système sénégalais de référence spatiale (SSRS), est une des composantes du Plan national de géomatique (PNG) du Sénégal, appuyé par la coopération canadienne. Cette technologie de pointe, qui répond aux normes internationales, permettra aux entreprises publiques et privées, notamment les géomètres et les architectes, d'accéder à des données géographiques de références très précises pour la localisation. Elle permettra également une diminution des coûts de localisation et une plus grande visibilité du Sénégal pour son apport au système international de positionnement.

Le PNG devrait permettre au Sénégal de faire un pas de plus vers la modernité et la bonne gouver-

nance en permettant aux décideurs de disposer d'outils modernes d'aide à la décision pour la gestion du territoire comme par exemple la gestion du foncier, la gestion des inondations, la réalisation d'équipements socio-économiques de base, note M. Khassoum Wone, directeur général de l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE). Il a invité les structures membres du GICC et les acteurs du secteur privé sénégalais à s'impliquer davantage dans la mise en œuvre du PNG.

M. Youssou Ndong, directeur de la DTGC, est largement revenu sur les avantages de la station GNSS permanente. Il a indiqué qu'elle va avoir un impact certain sur les coûts, en permettant la réduction de la durée des travaux de terrain avec un seul GPS au lieu de deux actuellement. Le Sénégal est invité dans la foulée à s'investir dans la multiplication des stations GNSS permanentes.

A la fin de la cérémonie, les participants ont visité la station GPS permanente.